L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 25 JUIN 1889. 62me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 25 JUIN 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif, au coin de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne -Une mule, deux wagons, une charrette, une vache, un lot de barils, un lot de soap stock, à peu près 300 barils vides, objets mobiliers, un lot de comptes à recevoir et un bon autrichien de 100 florins.

Une nouvelle toile d'emballage pour le coton.

Il est désolant que, sur cette terre d'Amérique, où la démocratie coule à pleins bords, où les franchises ruissellent de toutes parts et sous toutes les formes, il n'y ait pas une seule branche de l'activité humaine—commerciale ou industrielle—où le monopole ne se soit mis, comme le ver dans le coton, comme le phyloxéra sur la vigne. Cela prouve, une fois de plus, cette vérité, vieille comme le monde, que, dans les choses humaines, rien n'est et ne peut être absolu, et que tout a besoin d'être réglementé, même la liberté, surtout la liberté—sans quoi, par le seul fait du développement naturel des facultés, nécessairement inégales, de chacun, le plus fort, soit par l'intelligence, soit par l'argent, soit par l'association, réussira, bientôt, à l'emporter sur le faible. Les monopoles n'ont pas d'autre origine.

On ne croirait jamais—si les faits n'étaient pas là pour nous écraser de leur évidence—qu'une question de toile d'emballage a failli mettre en péril une grande industrie comme celle du coton, et menacé de ruine plus de la moitié des populations d'une vaste région comme celle du Sud. Depuis deux ou trois ans, les planteurs cotonniers, aux abois, luttent, en désespérés, contre la coalition de quelques capitalistes qui ont accaparé la fabrication et le trafic d'un produit étranger: la jute.

On essaye de lui donner, comme substitute, la fibre de pin, le coton de seconde qualité. Nous ne critiquons pas ces deux tentatives, que l'on a faites, non sans succès, et si nous ne croyions pas à une autre matière première ayant des qualités supérieures au point de vue du but qu'il s'agit d'atteindre: fournir aux planteurs une toile d'emballage, originaire du pays et devant échapper aux en reprises, aux exactions du monopole, nous nous garderions bien de jeter une idée à la traverse et de recommander un autre produit du sol.

Nous trouvons, sur ce sujet, dans l'avant dernier numéro du *Sugar Planter*, une communication fort intéressante, qui mérite d'être relevée, commentée, propagée; parce que l'idée qu'elle émet est juste, parce que, adroitement appliquée, elle peut, aisément et sans amener la moindre révolution dans l'industrie, dans le trafic, dans le maniement du coton, résoudre le problème qui préoccupe maintenant les populations de presque tous nos Etats.

Ce n'est pas la première fois que nous voyons proposer la mousse, qui croît sur les arbres de nos plaines et de nos marécages, comme substitut à la jute, mais, jusqu'ici, on n'en avait parlé que d'une façon si vague, que l'importance de l'idée avait échappé à presque tous les esprits, et que l'on n'avait pas encore songé à la mettre en pratique. Il en est tout autrement aujourd'hui, et nous nous faisons un devoir d'en entretenir nos lecteurs, particulièrement ceux de nos campagnes, qui y sont directement intéressés.

Le grand avantage de la mousse, c'est son abondance. On la trouve partout dans les Etats du Sud; de l'extrême Sud, principalement. Elle n'entraine aucune dépense de culture, et l'on n'a que la peine de la cueillir sur les arbres, où elle croît naturellement, à l'état sauvage. Les différents usages que l'on en a faits, jusqu'à présent, en Amérique, en Europe, spécialement, où elle est fort recherchée, prouvent qu'elle est appréciée pour sa durée et sa solidité qui n'y ont jamais été mises en doute. Sa finesse, sa souplesse doivent la rendre éminemment propre au filage et au tissage; elle est certainement supérieure, à tous les points de vue, à la jute. Elle a, d'ailleurs, sur cette dernière, un autre avantage énorme: c'est un produit du pays; elle croît auprès des champs de coton et n'exige aucun frais de transport. Le tissu en offre plus de résistance à la fatigue que le coton, et il ne suffirait pas d'un seul voyage, pour le rendre, dès lors, impropre au service.

Que l'on calcule les conséquences du développement d'une pareille industrie: nos marécages, nos cyprières doublent et triplent de valeur, immédiatement. Le Sud, avec son climat qui doit sa tiède uniformité, son exemption des désordres atmosphériques qui désolent le Nord et l'Ouest, à la présence de ses vastes forêts, n'est plus exposé aux déprédations des bandes noires de spéculateurs en bois de construction qui menacent de le dénuder, comme elles ont déjà dévasté le Nord et l'Ouest.

Pourquoi déboiser, quand la conservation des forêts rapporte autant et d'une façon plus permanente, que leur destruction?

Faut-il ajouter à ces considérations, l'affluence des travailleurs qui seraient attirés au Sud par l'appât des gains que peut procurer une industrie nouvelle, soit par le ramassage, soit par la préparation, le filage et le tissage?

Nous ne croyons pas que le véritable substitut de la jute ait encore été trouvé. Aucune matière première, essayée jusqu'à cette heure, n'a jusqu'ici répondu à l'attente générale, aux besoins de l'industrie cotonnière.

Notre idée n'est pas aujourd'hui—pas plus que ce n'est la prétention du *Sugar Planter*—d'imposer aux planteurs cotonniers la toile de mousse, mais il y a, ici, très certainement progrès, progrès réel. C'est aux intéressés d'étudier la question; c'est à eux de chercher la solution. Rien n'a encore été proposé qui vaille la mousse. Pourquoi ne l'essaierait-on pas, et cela, le plus tôt possible, car le temps presse. Ce qu'il y a de bien incontestable, c'est la nécessité de supplanter—coûte que coûte—la jute, qui, en dehors du monopole qui en rend l'usage intolérable, ruineux, a toujours, en elle-même, laissé beaucoup à désirer.

Que l'on se mette donc immédiatement à l'œuvre, sans perdre une minute, car le temps—comme on le dit fort justement—c'est de l'argent perdu; C'est la victoire du monopole qui ne s'arrête jamais en chemin; bien employé, c'est la défaite de la spéculation et le triomphe du producteur.

Rappelons-nous ce que nous ont coûté nos atermoiements, nos hésitations, nos délais. Dans la situation critique où se trouvent nos planteurs cotonniers, avec les énormes facilités qu'offre le tissage de la mousse—produit que nous connaissons d'avance et que nous avons sous la main—la question devrait être vidée, en bien ou en mal, dès la saison prochaine. Renvoyée à une autre année, la solution serait peut-être trop tardive.

Le percement du Simplon.—Le gouvernement Suisse a donné son approbation à la réunion d'une conférence relative au Simplon—réunion qui aura lieu, à Berne, au mois de juillet prochain.

Dans nul autre remède pour le sang, les résultats des progrès de la science n'ont été si complètement utilisés, que dans la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 22 juin:

Il y a eu, cette semaine, une amélioration marquée dans nos récoltes de toute nature. Avec des ondées quotidiennes qui n'ont été, nulle part, excessives; avec un soleil qui a remis, bien vite, toutes choses dans leur état normal, la canne, le maïs, le riz, le coton, qui étaient, depuis longtemps, en quelque sorte dans un état de sommeil inquiétant, se sont réveillés et poussent rapidement. Leur couleur jaune, maladive, qui était le résultat de la sécheresse, a changé en un vert vif, qui fait plaisir à voir, et est un indice de santé, dans les plantes. Nous pouvons assurer, dès aujourd'hui, que la récolte de cannes est sauvée et que nous aurons une bonne moyenne. Le riz—comme on l'a vu ailleurs—se relèvera, en grande partie et donnera encore un bon rendement, à moins qu'il ne soit ravagé par les vers.

En somme, la perspective est, de 50 pour cent, meilleure qu'il y a deux semaines.

—Le *Protector* dit, dans son dernier numéro du 15, que la hausse rapide du fleuve permet, désormais, aux planteurs riziers d'irriguer leurs champs, naturellement, et que les ondées qui tombent, chaque jour, le mettent à même de donner une idée juste des pertes occasionnées par la sécheresse.

Il donne la liste de trente planteurs avec le chiffre de la perte éprouvée par chacun d'eux. Il faut nous féliciter de ce que cette perte, si l'on s'en rapporte aux détails que donne ce journal, ne s'élève pas à un huitième de la récolte, dans les environs de Pointe-à-la-Hache. Nous voudrions qu'il en fût de même ailleurs; nous n'osons l'espérer.

—Parmi les améliorations qui se sont faites dans les sucreries de la Louisiane, nous citerons la raffinerie de Franklin, paroisse Ste-Marie, dirigée par M. L. M. Ferris. M. Ferris nous a appris qu'il a acheté, à M. C. J. Walton, de l'usine dite "Boiler yard", dirigée par M. Mitchell, Louisville, Kentucky—une batterie de deux chandières de 60 sur 22, avec 20 tuyaux de 6 pouces et ayant une puissance de 90 chevaux de vapeur.

Il va aussi construire un établissement où ses employés pourront prendre pension. Cette sucrerie raffine 100,000 livres de sucre par jour. Elle a fait 4,500,000 livres, l'an dernier, contre 5,250,000 livres, l'année d'avant.

—M. W. K. Wilson, de la Nouvelle-Orléans, a fourni, cette année, à l'habitation St-Maurice, propriété de MM. Bourgeois et Stonesaker, un équipage complet à vapeur;

A l'habitation Hope, propriété de M. Félix Patout, paroisse Ibérie, plusieurs appareils en cuivre;

Deux immenses réservoirs de 45 pieds de long sur 25 de large et 35 pouces de profondeur, à la compagnie de glace de Kankakee;

Deux vastes réservoirs pour la nouvelle bâtisse de MM. A. Baldwin et Cie.;

Vingt-un réservoirs pour la compagnie d'huile Union;

Deux vastes réservoirs cylindriques, d'une capacité de 20,000 gallons chacun, pour M. R. M. Ong, raffineur de térébenthine; deux appareils pour MM. Philip Hirsch, Flash, Preston et Cie.

Il a en main une grande quantité d'autres travaux.

Il y a une autre fonderie, maintenant, fort occupée; celle de M. A. A. Mims, qui a construit, récemment, un superbe vacuum pan de 7 pieds, pour une habitation dont le nom nous échappe.

M. Mims est aussi un habile constructeur de bâteaux-dragueurs.

On le voit, l'industrie métallurgique fait de rapides progrès en Louisiane et, surtout, à la Nlle Orléans. Le temps n'est pas éloigné où nous n'aurons plus besoin de faire venir des machines du dehors, quelque puissantes, quelque compliquées qu'elles soient.

—Après avoir, si souvent, entendu répéter que la culture de la betterave ne pouvait réussir ici, nous avons été surpris d'apprendre que c'est là, probablement, une grande erreur. Il est vraiment étrange que, tandis que cette industrie fait partout de gigantesques progrès; que le Roi de l'industrie sucrière, Claus Spreckles, se met à la tête d'une immense entreprise de ce genre dans la Californie—nous restions ici, les bras croisés. Nous n'éprouvions pas même la curiosité d'analyser le jus de la betterave. On l'a fait, cette année, pour la première fois.

Un chimiste allemand, M. Von Treeckow, en a fait l'expérience, sur l'habitation Cinclaire, propriété de M. Harry Laws, sur des betteraves importées d'Allemagne. Malgré la sécheresse, les betteraves ont poussé rapidement; après deux mois de croissance, elles ont donné, à sa grande surprise, 95 pour cent de jus, qui polarisait 8 pour cent de sucrose, alors qu'en Allemagne, à la même époque de l'année, après deux mois d'ensemencement, elles n'en donnent pas 5 pour cent.

Après le 3me mois, il a encore été plus étonné, en voyant qu'elles donnaient 13.5 pour cent de sucrose. Le fait a été vérifié par le Dr Stubbs, à qui M. Von Treeckow en a envoyé quelques échantillons. Le Dr en a fait l'annonce, à la dernière réunion de l'Association des planteurs.

Nous sommes persuadés que la betterave viendra très bien et fera merveille sur nos terres d'alluvion, car la betterave demande un sol riche. En cas qu'il ne le soit pas assez, on peut y suppléer par l'addition de bons engrais. C'est là une importante découverte; elle ouvre un champ nouveau à l'industrie sucrière louisianaise.

Le sorgho a déjà promis de nous venir grandement en aide et de grossir nos récoltes de sucre, quoi qu'il soit bien inférieur, comme rendement, à la canne, mais il mûrit en juillet, en août, en septembre, et peut ainsi entretenir une sucrerie, pendant une partie de l'année, avant l'arrivée de l'époque de la roulaison ou de la diffusion de la canne tropicale.

Maintenant que la culture de la betterave, faite d'une façon scientifique, a donné de si merveilleux résultats, nous apprenons que cette plante mûrit plus tôt que le sorgho—de sorte que, avec les trois récoltes successives de la betterave, du sorgho, et de la canne tropicale, on peut faire marcher une sucrerie presque toute l'année. On sait, de plus—et c'est, peut-être, là le secret des grands succès de l'industrie de la betterave—que le résidu de la plante, une fois que la matière saccharine en est enlevée, est un merveilleux aliment pour les animaux.

Ainsi voilà la Louisiane en passe de faire, par an, trois récoltes successives de sucre. Saurons-nous en profiter? Hésiterons-nous à cultiver la betterave quand, outre le rendement qu'elle fournit en sucre, elle nous donne la meilleure nourriture, peut-être, qui existe pour les animaux. Il nous faut donc nous hâter d'adopter la diffusion, qui nous permettra, à elle seule, de faire une double et triple récolte.

L'Echo, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 21 juin:

Ayant appris l'arrivée de M. L. W. Kennedy, du Kansas, nous avons obtenu de lui une entrevue, et nous avons reçu les informations qui suivent:

M. Kennedy appartient à la maison Kennedy et Stone, entrepreneurs de chemins de fer. Ils ont fait un contrat avec M. J. N. Watkins, pour la construction du track du chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf. M. Stone sera à Lac Charles, dans un jour ou deux. Une partie de son matériel est déjà arrivée; le reste sera ici sous peu. Dans tout cet attirail, on compte 60 attelages, composés presqu'entièrement de mulets. M. Kennedy est à la recherche de conducteurs et de travailleurs, qu'il compte employer ici. 100 hommes vont être mis à l'œuvre, lundi prochain. Ils commenceront à un point où le chemin entrera en contact avec le Southern Pacific, à quelques milles à l'est d'ici, ou à Lac Charles.

D'après le contrat, 30 milles devront être achevés, le 1er janvier 1890. Le tout sera peut-être terminé en 60 jours, à partir du commencement des travaux.

Voilà un vrai début. Nous sommes certains, dès aujourd'hui, de 30 milles pour cette année. Il est probable que l'on aura réglé; le point où le chemin se reliera au Texas Pacific, avant la fin de l'année. Il est possible qu'avant 12 mois, le sifflet de la locomotive, partie de Lac Charles, se fasse entendre, soit à Alexandrie, soit à Prudhomme City.

Retour.—Nous avons eu, hier, le bonheur de serrer la main à notre vieil ami Désir Delpuget, dont la réputation de professeur est si bien établie à la Nlle-Orléans

M. Delpuget est de retour de Bordeaux, sa ville natale, où il a demeuré depuis 1884. Nous l'avons retrouvé tel que nous l'avons toujours connu: aimable, sympathique, enthousiaste, chérissant la Louisiane et la Nlle-Orléans, dont il nous a parlé avec une vive émotion.

Notre vieil ami s'adonnera de nouveau à l'enseignement, dans notre métropole, où il a passé les plus belles années de sa vie et compté d'anciens élèves par milliers.

East Louisiana Railroad.—La tournée d'inspection, sur l'East Louisiana Railroad, de MM. Poitevent & Favre, a eu lieu avant-hier. Les officiers préposés au travail étaient tous sur le train.

La voie a été déclarée en bon état.

Les convois d'excursion partent, régulièrement, le dimanche et le mercredi, de la Nlle Orléans, pour Petit Bois, le North Shore, Slidell, la Rivière aux Perles, Abita et Covington. Ils emportent, invariablement, un grand nombre de voyageurs.

Les pires maladies du sang sont guéries par la Salsepareille d'Ayer. Les effets en sont immédiats.

La paix religieuse en France.

Nous lisons, dans le *Temps*:

M. l'archevêque de Paris vient d'adresser, aux fidèles de son diocèse, une lettre pastorale, pour leur recommander la célébration de la fête du Sacré-Cœur. Une partie de ce document garde un caractère purement théologique, et nous n'avons pas à la commenter, mais nous trouvons, à côté, des considérations sur les rapports de l'Eglise et de la société civile, qui nous semblent particulièrement dignes d'attention.

M. Richard constate, d'abord, que l'année du Centenaire ramène, naturellement, les esprits à la discussion des événements accomplis depuis un siècle: l'œuvre de la Révolution est glorifiée par les uns, tandis que les autres estiment qu'elle a détourné la France de ses voies traditionnelles. L'éminent prélat demande, avec beaucoup de sens et de patriotisme, que la diversité des appréciations n'empêche pas tous les Français de s'unir dans un commun sentiment d'amour et de dévouement pour leur pays.

M. l'archevêque de Paris n'hésite pas, d'ailleurs, à écrire, très nettement, ce qu'il pense du grand mouvement commencé en 1789. Il est plein de sympathie et d'admiration pour les progrès réalisés depuis lors, dans la science et l'industrie; il loue même, volontiers, tous les efforts tentés pour résoudre les questions sociales et améliorer les institutions. Il croit seulement que, pour juger sainement les transformations qui se produisent dans les choses humaines, il ne faut pas perdre de vue ce qu'exige la loi divine. M. Richard est ainsi conduit à examiner quelle doit être l'attitude de l'Eglise en présence de la société moderne, telle qu'elle s'est constituée depuis un siècle. Il affirme, tout de suite, que la cité de Dieu ne se pose nullement en ennemie des cités terrestres. Elle n'est liée à aucune forme particulière de gouvernement, ainsi que le reconnaissait dans des encycliques récentes le pape Léon XIII lui-même. M. l'archevêque de Paris insiste, à dessein sur cette vérité importante: "Elle ne repousse pas plus, dit-il, les formes démocratiques des sociétés modernes que les formes monarchiques ou aristocratiques des autres siècles et des autres contrées Elle admet l'usage légitime des libertés civiles." Voilà, en vérité, un excellent langage, et si les membres du clergé, ou plutôt les hommes politiques qui s'arrogent le privilège de défendre les droits de l'Eglise, en avaient toujours tenu un semblable, bien des malentendus, bien des disputes, bien des colères et, par conséquent, bien des déchirements intérieurs, auraient été épargnés au pays Mais ce n'est pas tout. M. l'archevêque accentue encore ses concessions au libéralisme. Il vient de soutenir que l'Eglise admet "l'usage légitime des libertés civiles". Il fait un pas de plus, et le pas nous paraît très significatif. "Elle tolère même, ajoute-t-il, ce qui pourrait être faux ou illégitime en soi dans ces libertés, si le bien des âmes le commande." Cette leçon tombant de la plume d'un prince de l'Eglise, d'un prélat occupant le premier siège archiépiscopal de France, donnera, sans doute, à réfléchir à tous ceux qui, soit à la Chambre, soit dans la presse, ne se lassent pas de répéter qu'entre la démocratie républicaine et la religion catholique, aucun compromis n'est possible, et que les libertés conquises par la Révolution ne sauraient inspirer, à toute conscience chrétienne, que du mépris et de l'horreur.

M. l'archevêque de Paris croit, il est vrai, devoir reprocher aux membres de la Constituante d'avoir posé la question religieuse: il estime que, "dans leur pensée, les Droits de l'homme étaient la négation de la société chrétienne, telle qu'on l'avait comprise depuis dix-huit siècles". Si, par "société chrétienne" le prélat entend une société avec une religion d'Etat, son appréciation est exacte: oui, la Déclaration des droits de l'homme était, certainement, une protestation contre toute religion d'Etat, mais elle n'attaquait aucune religion particulière; et quand Napoléon rétablit "la paix des âmes", suivant l'expression de M. Richard, en signant avec le pape le Concordat, il ne se montra pas infidèle aux doctrines des hommes de 1789.

M. l'archevêque reconnaît que le traité "adapta les conditions de la vie religieuse aux nécessités de la vie politique de notre pays". On nous permettra seulement de faire remarquer que les rapports de l'Eglise et du pouvoir civil, tels qu'ils sont déterminés par le Concordat, sont essentiellement différents de ceux qui existaient avant 1789. Sous la monarchie, les protestants, les israélites et les libres-penseurs ne jouissaient pas des mêmes droits que leurs concitoyens: avec le Concordat s'affirment, clairement, l'indépendance et l'*indifférentisme* de l'Etat en matière de religion. Ce qui le prouve, c'est que les lois organiques réglant la situation du clergé catholique, déterminaient également celle des ministres protestants, et qu'on devait bientôt prendre des mesures analogues à l'égard des rabbins. Les pouvoirs publics restent donc absolument en dehors des confessions spéciales: ils les protègent toutes également et laissent, en outre, aux libres-penseurs, la plénitude de leurs droits. On applique ainsi dans la loi le principe de la liberté de conscience, et les auteurs de la Déclaration des droits de l'homme n'avaient pas réclamé autre chose.

Quoi qu'il en soit, dès l'instant que M. l'archevêque de Paris estime que les intérêts de la religion sont parfaitement sauvegardés par le Concordat, nous nous trouvons entièrement d'accord avec lui. Nous n'avons cessé, en effet, de demander que l'on prît toujours ce traité de paix comme base des relations entre l'Eglise et l'Etat. Que tous les catholiques s'inspirent des paroles et des sentiments de l'éminent archevêque, et l'une des plus grosses difficultés de la situation présente ne tardera pas à disparaître. Ce sera un grand jour pour le pays, et tous les "hommes de bonne foi" auxquels M. Richard adresse son appel, lui seront reconnaissants.

La commission des sucres en Europe.—La commission internationale sur les primes des sucres a tenu sa dernière réunion à Londres. Les délégués d'Autriche, de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne et de Russie, ont signé le rapport, qui sera soumis aux gouvernements des pays signataires. Le rapport relate principalement les projets de loi ayant pour but l'exécution de la convention.

A la fin de la séance, le comte de Kusfstein a remercié le baron de Worms qui a présidé les réunions de la commission, et il a exprimé le désir des signataires de mettre fin aux primes sur le sucre.

Un bon bourgeois disait, devant un bohème:

—Croyez-moi, monsieur, ayez toujours quelque chose de percé dans votre poche. Ça porte bonheur. Ainsi, moi, j'y ai toujours un sou percé.

—Hélas! soupira le bohème, ma poche elle-même est percée, et cependant, je crois, au contraire, que c'est ça qui me porte la guigne!

Encore le toast de l'empereur de Russie au prince de Monténégro.—L'impression à Vienne.—Commentaires de la presse russe.—La situation dans les Balkans s'est profondément modifiée depuis quelques mois, et modifiée aux dépens de l'Autriche—dit la *Liberté*. L'influence austro-hongroise était prédominante à Belgrade et à Bukarest, où les représentants de la chancellerie de Vienne faisaient la pluie et le beau temps avant l'abdication du roi Milan de Serbie, et la chute successive des cabinets Bratiano et Carp-Rosetti en Roumanie. La Russie a gagné dans les deux royaumes danubiens tout le terrain que l'Autriche a perdu.

L'Autriche, on le devine, ne laisse pas de vouloir défendre ses positions et d'opposer au panslavisme des Serbes et au russophilisme des Roumains une vive résistance. Les déclarations d'Alexandre III ont donc aussi pour objet, très probablement, de faire comprendre à l'Autriche, que cette résistance ne saurait dépasser certaines limites, sans engendrer des complications. Le Monténégro est un avant-poste russe dans les Balkans. Sur un signe du prince Nicolas, trente mille montagnards descendraient, en un clin d'œil, en Dalmatie; la Bosnie et l'Herzégovine s'insurgeraient; la péninsule serait en feu, et cela sans que la Russie ait besoin de bouger un homme ou un canon. C'est une situation connue des hommes d'Etat et des diplomates austro-hongrois, et encore mieux des hommes d'Etat et des diplomates russes. L'amitié du prince Nicolas, n'en déplaise aux railleurs, n'est donc pas tant à dédaigner.

Le toast de l'empereur de Russie au prince de Monténégro a produit une grande impression à Vienne. Ces paroles placent le prince au premier rang des alliés de la Russie dans la presqu'île des Balkans, ce qui a une très grande importance, étant donnée la situation troublée de la Serbie. Des journaux disent que le prince de Monténégro doit être considéré comme le candidat du czar au trône de Serbie et peut être au trône de Bulgarie, comme l'alliée de la Russie dans les contestations qui pourront se produire.

Certains affectent même de croire que la réception extraordinaire du prince à Saint-Pétersbourg et les paroles de l'Empereur, marquent peut-être le commencement de grands troubles en Europe et doivent, en tout cas, inspirer les pensées les plus sérieuses.

Les journaux russes accueillent, avec une très grande sympathie, le toast porté par l'Empereur à la santé du prince de Monténégro.

Les *Novosti* affirment la sincère amitié de la nation russe pour le prince qui, incarnant en lui les sentiments unanimes de son peuple, n'eut jamais d'autre but que de réaliser ses aspirations nationales.

Le *Sviet* déclare que la Russie tressaille de joie en entendant l'imposante parole de son souverain répondre aux misérables intrigues tramées par les faux amis de la Russie dans des contrées arrosées de son sang et illustrées par ses glorieux exploits.

La *Grajdanine* constate que ce toast acquiert une plus grande portée, parce qu'il coïncide avec les efforts du peuple serbe pour recouvrer son entière indépendance nationale.

La *Petersbourgskia Viedomosti* considère comme un inappréciable avantage pour la Russie d'être délivrée d'alliances trompeuses, tendant à l'entraîner dans des circonstances défavorables.

La *Viedomosti* ajoute que la France ne doit pas se formaliser, ni s'appliquer cette dernière interprétation du toast de Péterhoff, car, dès qu'elle possédera un régime gouvernemental fort et solide, elle pourra devenir de nouveau l'alliée de la Russie et du Monténégro, à quoi s'opposent provisoirement ses dissensions intestines.

Le port de Calais, France.—L'avenir dira quel profit le pays et la ville de Calais retireront des sacrifices considérables qu'il se sont imposés. Ce n'est pas le moment de se livrer à cette recherche. Un point est aujourd'hui acquis: c'est que l'œuvre commencée en 1875 a été accomplie, intégralement, à jour fixe. A l'heure actuelle, le port de Calais répond à tous les besoins de la grande et de la petite navigation. Il est en état de recevoir, en tous temps, les plus grands navires, qui peuvent y rester constamment à flot, même dans l'avant-port. Ses quais sont pourvus en abondance des appareils les plus perfectionnés; des voies ferrées installées sur les quais se raccordent sans transbordement avec les lignes aboutissant à Calais, tandis que de nouveaux canaux permettent d'évacuer vers l'intérieur les marchandises encombrantes. Le programme a donc été ponctuellement exécuté.

Pensées d'un paveur en chambre:

Les armes parlantes du poivrot sont: de gueules ouvertes sur chaud.... de vin.

Figurants de théâtres: Friture de scène.

Les pantins du théâtre Guignol sont faits avec du bois qui joue.

BLANCAND.—Décédé, lundi, 24 juin, à 10 heures p. m., GUSTAVE ANTOINE BLANCAND Jr., natif de la Nouvelle-Orléans, à l'âge de 35 ans et 5 mois. Les amis et connaissances des familles Blancand, Pepin, P. Cagnolatti, Tiblier, Thomson et St-Pasteur sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu de sa dernière résidence, No 22 rue Dauphine, mardi, 25 juin, à 5 heures p. m.

Les journaux de Bordeaux, France, et de Baton-Rouge, Lne., sont priés de reproduire cet avis.

Orphéon Français.—Les membres de l'Orphéon Français sont requis d'assister aux funérailles du Sociétaire GUSTAVE ANTOINE BLANCAND Jr., natif de la Nouvelle-Orléans, décédé hier soir à 10 heures, à l'âge de 35 ans et 5 mois. Le convoi partira à 5 heures p. m. de sa dernière résidence, No 22 rue Dauphine.
T. C. CHAUVIERE, Président.
WILLIAM AIGLADE, Secrétaire.
25 juin—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier soir, à 10 heures, à l'âge de 35 ans et 5 mois, le sociétaire GUSTAVE BLANCAND, natif de cette ville. MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de juin sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures précises. Le convoi partira de l'encoignure Dauphine et Dumaine.
Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 25 juin—1f

AUDIFFRED.—Décédé, hier, à 8 heures du soir, à l'âge de 54 ans, JEAN HONORÉ AUDIFFRED, natif de Barcelonnette, Département des Basses-Alpes, France, résidant à la Nouvelle-Orléans depuis trente-six ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 334 rue Royale, entre les rues Esplanade et Paix
De la part de sa famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier matin, à 11 heures, à l'âge de 24 ans, HORTENSE ABADIE, épouse du sociétaire PIERRE MARQUE, née à Mazerolles, Hautes Pyrénées. MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de juin sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 1/2 heures. Le convoi partira de l'Asile où le corps est exposé.
Par ordre du Président, JOS. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 25 juin—1f

BABAD.—Décédé, lundi, 24 juin 1889, à 8 heures moins un quart du soir, CHARLES H. BABAD, âgé de 69 ans 4 mois et 13 jours, natif de Philadelphie, Pa, et résident de cette ville depuis quarante-huit ans. Les amis et connaissances des familles Babad, Marel, Guyol, Gaudin et Long, sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu cette après-midi (mardi), 25 juin, à 4 heures et demie, de la dernière résidence du défunt, No 401 chemin du Bayou, entre les rues Tonti et Miro.

TO-KALON
Le célèbre vin de M. Crabb,
Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.
En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.
21 mars—

Avis.
M. ALBERT SACERDOTE, représentant l'ancienne et recommandable maison H. et H. W. Catherwood, de Philadelphie, faisant le commerce des Whiskies (eaux-de-vie), est de retour en ville depuis peu, ayant fait un fort agréable tournée dans l'intérêt de ses affaires. Il sera heureux de revoir ses nombreux amis et clients dans son bureau, rue Magasin, 46. 23juin—3t

Pourquoi
Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? "C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie
Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boite, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boite, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boites. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,
Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
(Casernes et Versailles)
Nouvelle-Orléans, ce 25 juin 1889.
Les officiers et les membres de cette Association sont requis d'assister à la réunion générale trimestrielle qui aura lieu JEUDI prochain 27 juin 1889, à 7 heures du soir au local de la société, coin Hancock et Chartres. Des amendements à la Constitution et aux statuts organiques seront proposés.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du Président,
SEBASTIEN ROY.
L. P. Borny, Secrétaire.
25 juin—3 f.

Bureau du Mexican International Improvement Co. en liquidation.—Avis est par le présent donné à toutes les personnes ayant des réclamations contre cette compagnie d'avoir à les présenter de suite, pour qu'elles soient révisées et réglées, au soussigné à la chambre No 5, bâtisse Meyer, coin des rues Union et Baronne ou au No 5 rue St-Pierre.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1889.
LOUIS A. ADAM. Receveur.
21 juin—30f

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
[illegible]

Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters—Nlle-Orléans, 20 juin 1889. L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie pour élire cinq directeurs devant servir une année, aura lieu à son bureau le LUNDI, 1er juillet 1889, de midi à 1 heure P. M.
E. A. JOURDAN, Secrétaire.
20 juin—20 25 30

Le vapeur français
"MARSEILLE",
Capitaine H. Mollier,
Partira pour le Havre direct vers le 5 juillet. Pour passage, premières, deuxièmes et troisièmes, s'adresser à
S. Y. FORNARIS & CO., Agents, 193 rue Gravier.
22 juin—au 5 juil

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

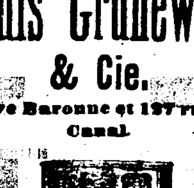

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverte de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juin 1889.
Liste de publication.

Altophe Alexandre	Labarrère Armand
Bencaz Benoit (époux)	Laffont Joseph
Bensebocq Louis Hyacinthe	Laporte Jean Marie
Bonaventure Vital	Lapotaire Théodore Louis
Brun Jean	Lesaler Catherine Vve Regottas
Brunet Victor	Loyes Rose Louis
Brocheo Nicolas	Manignet Louis
Corries Jean François	Martin Prosper
Darroux Pierre	Marchal Jean Louis
Durvilh Pierre	Oiard (femme) née Alexandrine Dessenvillé
Payes Charles	Quiris Joseph
Peuché Claire	Rouge Pierre
François Albert	Solignac Joseph François
Etienne Germain	Tatont Augustin
Garlepied Edouard	Vergnole Michel (époux)
Guerre Alexandre	
Henry Flavien	
Henry Pierre	
Jarricot Jacques	

LETTRES.

Carpeaux Emile Auguste	Malespine Pierre
Luquet Charles	Stenne Edmond

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er juin 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

D. H. Holmes.
Mettra en vente LUNDI, 17 juin, dans le
DÉPARTEMENT DES DENTELLES,

48 filets draperie soie, valant	$1.50 à $1.
" "	$1.75 à $1.25.
Volants Chantilly tout soie, 40 pouces, valant	$1.75 à $1.00.
" " " " " "	2.00 à 1.25.
" " " " " "	2.25 à 1.50.
" " " " " "	3.00 à 2.00.

Assortiment choisi de dentelles Médicis, Smyrne et Torchon, et entre-deux, à très bas prix.

Département des Etoffes pour Robes.
250 pièces Chaillies imprimés, valant 6 cts à 4 cts la yarde.
500 pièces Challies, dessins nouveaux, valant 10cts à 7 cts.
50 pièces Challies laine, valant 20 cts à 15 cts.
100 " " " modèles élégants, valant 30 cts à 20 cts.

SPÉCIALITÉS.
Occasions (bargains) exceptionnelles et sans pareilles en marchandises supportant le blanchissage. Articles de blanc et soirées.
155 Canal St
8juil—1an—dim mar ven

MESDAMES ET MESSIEURS

Je vous invite instamment et cordialement à vous assurer de l'excellence du NEW HOME avant d'acheter une machine à coudre. Le
New Home
Est positivement la meilleure.
Il surpasse toutes les autres machines.
Croyez-moi et venez l'examiner.
GUSTAV SEEGER,
170 rue du Canal.
N. B.—Depuis le 10 juin 1889, il a été introduit dans la construction du NEW HOME de très grands et de très utiles perfectionnements.
Le HOME est fait d'acier, et, quoique la construction en soit plus coûteuse,
Se vend à meilleur marché qu'aucune autre machine.
12 mai—2mois

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMERE, $1.50.
Nous les vendions le double.
1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.
Ils valent tous plus de Cinq Piastres.
Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.
Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur,
A MOITIÉ PRIX,
Pour faire profiter le Public en général.
100 douzaines de Chemises Blanches avec 18 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.
MICHEL LION & CO.,
13 déc—1 an   195, 197, 199 Decatur, coin Ste-Anne.

A. M. Hill
BIJOUTIER,
No 115 Rue du Canal
—A UN—
MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE
ARTICLES EN ARGENT PUR
—RENFERMÉS DANS—
De jolies boites en peluches soie, convenables pour présents de noces.
Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.
PRIX BAS.
Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES METEYE, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;
Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lillienthal;
Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Scooler.
A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
30 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

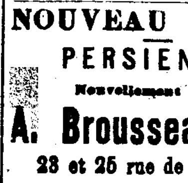

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICENE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'a... pour Rideaux. [illegible]

Avis.
A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile.

HOTEL DU PACIFIQUE
LOUIS MARTIN & CO., PROP.,
45 et 47 Est 10e Rue.
Près Broadway.
RESTAURANT FRANÇAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
Diner, Table d'hôte, de 5½ à 8½,
$1.00, VIN COMPRIS.
GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers,
Journaux, Revues et Publications illustrées
Dépôt de Cigarettes françaises
Bureau télégraphique   Interprètes
Voitures de Remise
Adresse télégraphique:
PACIFIQUE, NEW-YORK
15mai—3m

Hôtel de l'Europe à Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 23 av—3m

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Resident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '88—1an

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 337.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Bureaux coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards." chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an   Manufacture de wagons une spécialité.

AMUSEMENTS.

FORT ESPAGNOL!
Le premier rendez-vous du Sud.
SAISON 1889.
Concerts tous les soirs par l'orchestre du Fort Espagnol.
J. W. E. BINNS, de Londres. Conducteur.
Feux d'artifices, Théâtres et Fêtes pour les occasions spéciales, qui seront annoncées. Superbe service de restaurant. Les terrains sont les plus jolis en Amérique.
Trains pour le Fort Espagnol, la semaine: Après 3 heures toutes les trente minutes jusqu'à minuit. Dimanche toutes les quinze minutes. Les Concerts commencent à 6 heures chaque soir. Dimanche à 5:30
22juin—1 sem

Avis Spécial.
Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 25 JUIN, à midi, pour la location de l'un ou l'autre ou des deux cafés au dessous du Théâtre de l'Opéra Français.
O. W. NOTT, Secrétaire.
13 juin—au 25

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables
Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars

Nouveau Stock.
NATTES Jointless de Chine.
NATTES Jointless du Japon.
NATTES Jointless Damassées.
Le tout d'un genre tout à fait nouveau et d'un prix des plus réduits.
ELKIN & Cie.,
98 ...Rue du Canal... 98
RIDEAUX.
Renaissance, Colbert et Nottingham.
TOILE POUR HOUSSE,
Blanche et de Fantaisie.
SHADES! SHADES!
Pour Fenêtres.
CORNICHE, POLES.
TAPIS,
Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain
CORTICINE, LINOLEUM, TOILE CIRÉE.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 24 JUIN—CLASSE No 249
Tirage de 4 heures P. M.

70 46 59 7 23 17 75 15 38 53 14 73

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 24 juin 1889—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. P. PINCHARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les résultats de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ASSURANCES.

Dix-neuvième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$226,148 63
Sur risques de marine		3,849 54
Sur risques de rivière		4,604 72
		$234,602 89
A ajouter, primes non acquises de 1887		60,695 00
Primes totales		$295,297 89
A ajouter, intérêts et profits et pertes		12,896 94
Revenus		$308,194 83
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$96,845 65	
Sur risques de marine	1,136 67	
Sur risques de rivière	747 81	
Total des pertes payées	$98,730 13	
Retour de primes et cancellations	4,471 46	
Commissions	38,296 00	
Réassurances	19,289 05	
Taxes et Licences	4,128 68	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyer, publications, etc.	31,247 56	
Déboursés		$196,162 88
Surplus		$112,031 95
Primes non acquises de 1888	$60,716 00	
Pertes ajustées et non ajustées	22,000 00	82 716 00
Bénéfice net		$29,315 95

ACTIF.

Argent en caisse	$62,278 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	11,762 66
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 p. c.	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	135,529 90
$49,600 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	69,440 00
Primes en voie de recouvrement	12,391 05
Prêts sur hypothèque	37,884 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,486 01
Actions et autres valeurs	12,144 90
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$376,107 46

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, ce 12 janvier 1889.
GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les susdits profits s'élevant à $29,315 95, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans 12 janvier 1889.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau: No 23 rue du Camp.
QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888

Primes reçues pour risques d'incendie		$87,630 46
Ajouté: primes non expirées pour 1887.	$20,468 44	
Sauvetage et profits et pertes	712 51—	21,180 95
		$108,811 41
A déduire:		
Pertes par les incendies	$30,723 04	
Réassurances	6,449 58	
Primes remboursées	6,593 06	
Commission et courtage	4,417 68	
Dépenses, taxes, loyer Babouck, etc., moins escompte et intérêt.	23,173 62	
		61,356 98
		$47,454 43
Réservé pour pertes non ajustées.		$3 275 94
Intérêt payé le 1er juillet 1888		7,413 77
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14,857 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888		21,907 61
		$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$2,937 58
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques	161,795 96
Billets à recevoir	2,156 12
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	67,448 31
Primes en cours de collection	41,062 49
Meubles de bureau et accessoires.	4,573 53
	$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	3,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888	21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	119,790 44
	$294,973 99

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST,	JNO. FITZPATRICK,
T. PRUDHOMME	PETER BLAISE,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SIEWARD,
P. DOERR,	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. ELLERMAN
I. N. MARKS,	I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	P. EGAN,
A. A. MAGINNIS	GEO ZETZMANN

M. GUILLAUME MOTHE
Successeur de Eugène Sraquet,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
COIN BOURBON ET ST-LOUIS.
Téléphone 734